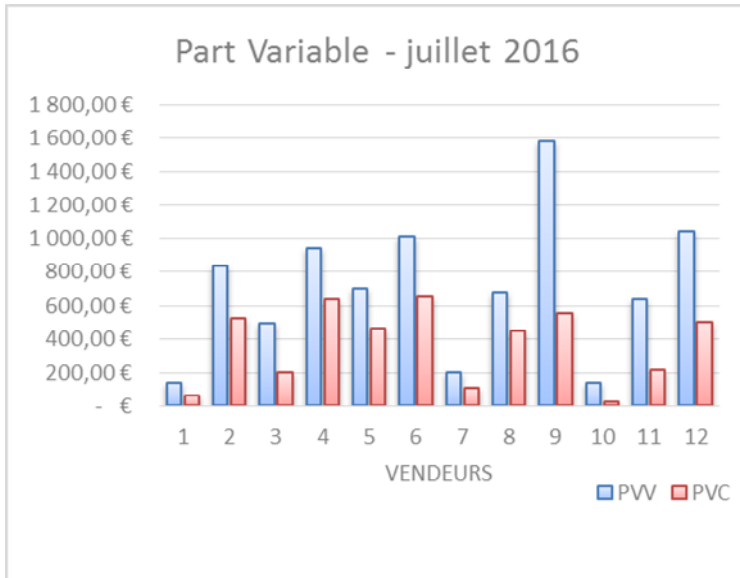


PVC ou simulateur de vol

Premiers retours sur la PVC... et premiers grincements de dents !!!



Que ce soit à Nantes, Paris, Annecy, Tours... même constat ! Le décalage entre la PVC et la PVV est vertigineux : et c'est particulièrement à l'AG Pro que l'on constate les plus gros écarts !

Depuis le début, Sud annonçait la couleur !

Et il ne fallait pas être devin pour savoir que la nouvelle PVC allait engendrer une diminution de la rémunération variable des salariés.

Même si les directions des AG Pro/Pme soutenaient le contraire, il suffisait de lire attentivement leur projet pour en comprendre sa finalité : faire le ménage pour obtenir une PVC à budget constant d'année en année !

Mais Sud n'a jamais été dupe !

Et, contrairement à certains syndicats qui ont largement plébiscité et participé à la mise en place de ce projet, Sud s'y est toujours opposé et continuera à le faire.

Aussi, au vue de ces premiers résultats, SUD exige que les directions des AG Pro/Pme renvoient leur copie.

Les salariés et les organisations syndicales doivent être écoutés et entendus afin d'éviter de vrais drames qui se profilent avec la mise en place de la PVC.

Sud exige également que les directions locales stoppent immédiatement leurs discours culpabilisateurs auprès des salariés : facile de leur dire que « leur rémunération a baissé parce qu'ils n'ont pas su amorcer le virage de la nouvelle PVC » !!!

Sud a déjà contacté la direction et invite les salariés et organisations syndicales à se mobiliser ENSEMBLE pour agir !



Pour Sud, c'est clair !

- 1/ déclenchement de la rémunération à la 1ère vente,
- 2/ garantie du pouvoir d'achat,
- 3/ prise en compte des préconisations Secafi : plus de simplicité, de lisibilité, plus motivante,
- 4/ prise en compte des risques psychosociaux individuels et collectifs : la partie collective doit être par canal de vente et non par équipe...
- 5/ amélioration des conditions de travail

Le 1er septembre 2016

